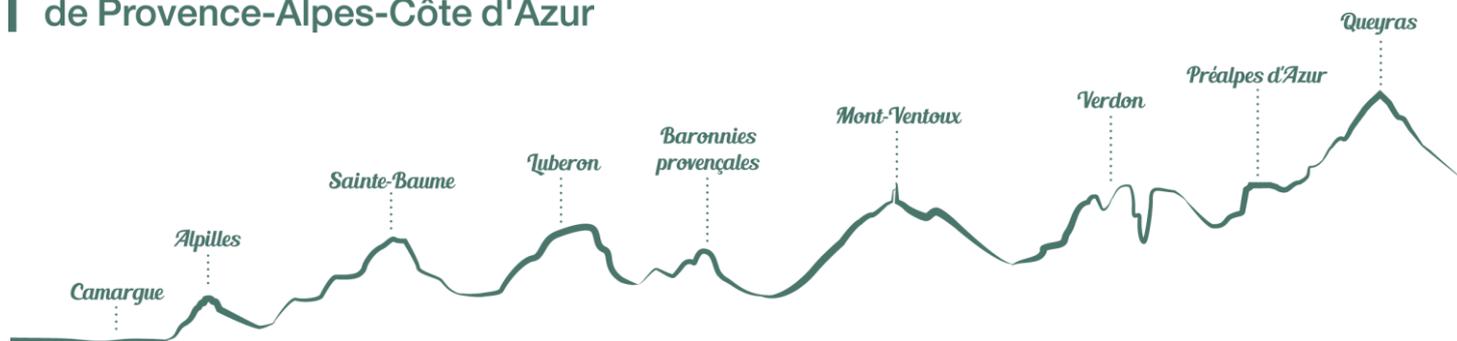


# PARCS NATURELS RÉGIONAUX de Provence-Alpes-Côte d'Azur



## Chargé(e) de mission Interparcs Tourisme

### DEFINITION – CONTEXTE

Les Parcs naturels régionaux constituent un réseau de territoires contribuant au positionnement écotouristique de Provence-Alpes-Côte d'Azur et mutualisant un certain nombre de moyens et d'actions en matière de tourisme. Les Parcs animent en effet des dispositifs d'**accompagnement** permettant aux socio-professionnels du tourisme d'obtenir **des qualifications certifiant leurs engagements en matière de tourisme durable**. A fin 2018, 240 entreprises touristiques sont engagées dans la démarche durable portée par les Parcs, dont 200 porteuses de la marque Valeurs Parc naturel régional®, représentant plus de 6000 lits touristiques et près de 900 emplacements de camping. **Ce réseau est constitué d'entreprises à statuts multiples** (de l'entreprise individuelle à la S.A.), avec des entrepreneurs souvent pluriactifs. Par ailleurs, les PNR de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, au travers de **l'Interparcs Tourisme**, sont également positionnés en tant que coordinateur de la **filière écotouristique régionale**, comprenant notamment d'autres espaces protégés régionaux.

Le Parc naturel régional de la Sainte-Baume est le nouveau parc porteur au niveau administratif de ce projet pour le compte des autres Parcs. La mutualisation de moyens humains et d'outils permettra de mener à l'échelle des 9 Parcs naturels régionaux (8 existants et 1 en projet) les actions collectives.

C'est pourquoi le PNR de la Sainte-Baume recrute aujourd'hui un.e chargé(e) de mission « Interparcs Tourisme ».

### MISSIONS & ACTIVITES

Sous l'autorité du directeur référent tourisme, Il (elle) a la responsabilité, avec l'autre chargé.e de mission interparcs, de structurer et développer une offre écotouristique expérientielle dans les parcs naturels régionaux de Provence-Alpes-Côte d'Azur et d'animer le contrat de filière écotourisme régional.



## Missions & activités

### **Renforcer la qualification des entreprises touristiques au travers de la marque Valeurs Parc**

- accompagner les professionnels du secteur touristique vers des pratiques plus durables dans le cadre de la marque Valeurs Parc. Pour cela, il réalise des audits et aide, avec les chargés de mission tourisme de chaque Parc, les professionnels dans la rédaction et la mise en œuvre de leur plan d'actions.
- déployer la marque Valeurs Parc pour les séjours
- élargir l'attribution de la marque Valeurs Parc naturel régional aux activités artisanales à condition que celles-ci proposent une visite de l'entreprise, un atelier ou une autre activité touristique et économique
- contribuer à la réflexion pour la mise en place d'un nouveau fonctionnement de réalisation des audits et au rapprochement opérationnel des marques Valeurs Parc naturel régional et Esprit Parc national

### **Structurer une offre écotouristique autour de filières stratégiques et d'expériences**

- faire émerger des packages / idées de séjours qui s'inscriront dans l'offre d'excellence du contrat de filière écotourisme régional
- renforcer les partenariats structurants notamment avec l'échelon national et régional (Atout France, CRT, FROT, ADE et ADT, etc.) et de proximité (relation aux Offices de Tourisme)
- connecter les chemins des parcs entre les parcs pour favoriser l'itinérance d'un parc à l'autre en lien avec le comité de pilotage et le comité technique Chemins des parcs
- renforcer la connaissance des entreprises marquées à l'aide d'enquêtes conjonctures auprès des professionnels marqués afin de recueillir leur poids économique (capacité d'accueil et nombre d'emplois), leurs attentes en matière d'outils de communication et leurs besoins en emplois et formation.

### **Animer, professionnaliser et valoriser le réseau de bénéficiaires de la marque Valeurs Parc**

- organiser des rencontres du réseau marque à l'échelle régionale pour accompagner les professionnels du tourisme dans un développement plus durable de leur activité et leur permettre d'améliorer leurs connaissances des territoires pour mieux accueillir leurs clients
- mettre en place des outils innovants de Nudge marketing
- jouer un rôle actif dans la mise en place de l'espace pro sur le site national [consommer-parc.fr](http://consommer-parc.fr)
- relayer les dispositifs de formation et de financement régionaux (Région, FROT, etc.)
- contribuer à l'amélioration des outils de valorisation existants : site national, chemins des parcs, sous-main, trombinoscope,...
- participer au congrès mondial de la nature porté par l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature à Marseille en 2020
- mettre en place des actions de communication pour renforcer la notoriété des Parcs naturels régionaux en général (vidéo, kit de communication, ...) en partenariat avec les Offices de Tourisme, notamment ceux des villes-portes, des centres urbains périphériques et d'ultra-proximité



## **Appuyer la coordination de l'interparc tourisme et du contrat de filière « Ecotourisme » régional**

- participer à la conception de temps fort avec les professionnels de la filière en partenariat avec les acteurs du COPIL du contrat de filière écotourisme
- participer à la mise en place d'actions de professionnalisation / formation en lien avec les partenaires de la filière écotourisme
- participer à l'étude de la faisabilité d'un dispositif de représentation des professionnels qualifiés en tourisme durable de la filière écotourisme (association, cluster, SCIC, etc.)
- participer à l'étude de la faisabilité du lancement d'actions expérimentales et de leur financement sur la gestion des flux touristiques en espaces naturels protégés
- participer au suivi du plan d'actions du contrat de filière écotourisme
- participer au suivi des actualités et nouvelles tendances de consommation en matière de tourisme durable pour orienter les actions à mettre en œuvre dans le cadre du présent projet interparc
- s'inspirer des retours d'expériences d'autres territoires sur des initiatives similaires pour maximiser l'efficacité des actions à mener en interparc.

## **De manière générale, le/la chargé.e de mission a également pour missions de**

- Monter, gérer et suivre les dossiers de financement liés à ses actions (instruction de dossiers, recherche de financements, suivi des dépenses, ...), et en lien avec le pôle administratif du Parc porteur (Sainte-Baume).
- Assurer le bilan et l'évaluation des opérations conduites, et le cas échéant leur communication
- Représenter l'interparcs tourisme aux réunions extérieures dans son domaine
- Mener toutes autres actions visant à la mise en œuvre de sa mission (déplacements, rédaction de comptes rendus, notes techniques, synthèse d'études, élaboration de présentation power point...).

Le (la) chargé(e) de mission devra être autonome et sera amené(e) à appréhender une grande diversité de domaines. Cela nécessite une pluridisciplinarité dans ses approches et une étroite collaboration avec les chargés de mission tourisme des PNR et l'autre chargé de mission interparcs tourisme.

Par ailleurs :

- Il/elle travaille en étroite collaboration avec les autres chargés de mission thématiques ayant des attributions transversales avec les dimensions touristiques (sports, culture, développement économique, artisanat, éducation...).
- La répartition précise des tâches entre les 2 chargé.es de mission tourisme interparcs reste prévisionnel et pourra faire l'objet d'ajustements selon la complémentarité des profils retenus.



## CADRE D'EMPLOI DE RATTACHEMENT

Filière technique ou administrative, catégorie A Attaché ou Ingénieur ou catégorie B technicien (avec expérience)

Le recrutement pourra également se faire dans le cadre d'une mise à disposition ou d'un détachement d'autres collectivités ou organismes publics.

## DUREE DU CONTRAT

Agent titulaire de la fonction publique ou contractuel dans le cadre d'un CDD de 3 ans renouvelable.

## COMPETENCES, CONNAISSANCES REQUISES ET APTITUDES

### PROFIL RECHERCHE :

Formation supérieure dans le domaine du tourisme ou la communication (Bac +4 / +5) avec une expérience réussie dans le domaine et une orientation/spécialisation marketing.

### CONNAISSANCES :

- Tissu socio-économique, touristique et culturel régional des secteurs publics et privés
- Fonctionnement, logiques et enjeux de l'économie du tourisme en milieu rural
- Stratégies et planification du tourisme à l'échelle régionale et départementale
- Gestion environnementale des activités touristiques et développement durable
- Marketing touristique, environnement e-tourisme et m-tourisme
- Fonctionnement des collectivités territoriales et d'un Parc naturel régional
- Modalités et sources de financements en matière de tourisme, dont les dispositifs européens
- Principes généraux de gestion financière relevant du Code des marchés publics
- Notions de droit public, connaissances juridiques appliquées au tourisme

### SAVOIR-FAIRE :

- Techniques de communication (expression orale et écrite)
- Conduite de projet / travail en mode projet.
- Capacité à mobiliser et fédérer les acteurs
- Animation et conduite de réunions
- Traitement statistique
- Rédaction d'actes administratifs, de cahiers des charges et de conventions.
- Gestion touristique d'espace en milieu rural
- Bureautique, TIC, PAO, Indesign
- Gestion de bases de données et de système d'information géographique

### CAPACITES :

- Qualités relationnelles (sociabilité, écoute, empathie)
- Capacités d'analyse et de synthèse
- Adaptabilité, réactivité
- Organisation, rigueur, respect des procédures
- Force de proposition
- Curiosité, ouverture d'esprit
- Diplomatie, patience
- Autonomie
- Aptitudes au travail en équipe et en réseau



## CONDITIONS D'EXERCICE

- Prise de poste souhaitée mi-octobre début novembre
- Poste sous la responsabilité du/des directeurs référent tourisme
- Rémunération sur la base de la grille de la fonction publique territoriale, selon expérience, régime indemnitaire ;
- Poste à temps complet (35h) : activité principalement exercée en journée 5 jours sur 7
- La mission peut occasionnellement nécessiter des temps de travail en soirée, plus rarement les week-ends ;
- Déplacements fréquents à prévoir ;
- Véhicule de service à disposition, mais véhicule personnel nécessaire ;
- Travail sur écran : utilisation quotidienne de l'outil informatique.
- Lieu de travail : dans un des PNR de la région / à discuter
- Posséder le permis B et disposer d'un véhicule

## RECRUTEMENT

### PRESENTATION DE LA CANDIDATURE

Les candidatures (lettre de motivation + CV + dernier arrêté de situation administrative pour les agents publics) sont à adresser par courriel à : [secretariat@pnr-saintebaume.fr](mailto:secretariat@pnr-saintebaume.fr)

- Date limite de dépôt des candidatures : 22/9/2019
- Date de commission de recrutement prévue le : 2/10/2019

